

# Concours de nouvelles 2025

## *La mer* *« Une nouvelle à la mer »*

### Règlement

#### **Art. 1 - Organisation**

L'association **La Fenêtre** de Saint-Ambroix (Gard) a le plaisir d'organiser un concours de nouvelles en langue française, intitulé "**Une nouvelle à la mer**", axé sur le thème de **la mer**.

#### **Art. 2 - Conditions de participation**

Ce concours est ouvert à toute personne physique âgée d'au moins 18 ans. Chaque participant doit s'inscrire individuellement et ne peut soumettre qu'une seule nouvelle. Le texte doit être inédit et ne doit pas avoir été primé dans le cadre d'un autre concours littéraire, même sous un titre différent.

La nouvelle doit être libre de droits jusqu'à la délibération du jury et à une éventuelle publication par l'association **La Fenêtre**. Chaque participant renonce tacitement à ses droits d'auteur (*Art L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle*) et s'engage à ne pas publier sa nouvelle, si elle est retenue, pendant les douze mois suivant la publication du recueil par l'association. Une fois soumis, le texte ne pourra pas être modifié. Nous recommandons de porter une attention particulière à l'orthographe, à la grammaire et aux règles typographiques pour mettre en valeur votre texte.

#### **Art. 3 - Dates**

Le concours est ouvert à partir du **1er janvier 2025**. La date limite pour la réception des textes est fixée **au 31 mai 2025** à minuit. Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante : **nouvelles.lafenetre@gmail.com**. Nous encourageons néanmoins les candidats à soumettre leurs nouvelles avant la date limite pour permettre au comité de lecture d'évaluer les textes dans de meilleures conditions.

#### **Art. 4 - Présentation**

Pour garantir l'anonymat des auteurs et l'égalité des chances, les textes ne doivent comporter aucun nom, signature, adresse ou signe distinctif. Chaque nouvelle devra avoir un titre et ne dépassera pas 8 000 signes (espaces non compris), sous format Word ou Open Office. Les fichiers PDF ne seront pas acceptés. Les polices recommandées sont Arial ou Times New Roman, taille 12.

### **Art. 5 - Modalités d'envoi**

Il est impératif de joindre à l'envoi du texte numérique, un fichier annexe où figureront les éléments suivants : titre de la nouvelle, prénom, nom, adresse postale complète, adresse mail et numéro de téléphone. Nous vous en accuserons réception. Les textes non retenus seront supprimés

### **Art. 6 - Jury**

Le jury sera composé de personnalités issues de l'édition, du monde littéraire et de l'enseignement. Il évaluera les textes selon les critères suivants : respect du thème, originalité, style, qualité de l'écriture et pertinence de la chute \*.

Les décisions du jury sont sans appel et ne donneront lieu à aucun commentaire ou appréciation de la part des membres.

### **Art. 7 - Prix et remise des prix**

Les résultats du concours seront annoncés lors du festival du livre "Vivre Livre" qui se déroulera à Saint-Ambroix en novembre 2025. Les 16 lauréats recevront des prix, et leurs textes seront publiés dans un recueil.

Les lauréats acceptent de céder leurs droits de diffusion à l'association **La Fenêtre** pendant 12 mois, autorisant la lecture publique de leurs textes et leur diffusion via le site Internet ou tout autre support médiatique, sans aucune contrepartie.

### **Art. 8 - Acceptation des clauses du règlement**

En participant au concours, les candidats acceptent l'ensemble des dispositions de ce règlement. Le non-respect des consignes empêchera la sélection des nouvelles non conformes par le comité de lecture de l'association **La Fenêtre**.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent.

**À vos plumes !  
Nous sommes impatients de vous lire !**

\*Mémento :

*Qu'est-ce qu'une nouvelle ?*

Il s'agit d'un écrit bref et intense, présentant un nombre limité de personnages, avec des indices et des fausses pistes pour maintenir l'intérêt, et qui se termine par une chute originale ou déroutante, tout en respectant la cohérence du récit.